



SENTHEIM INFOS

Novembre 2024

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au mois de novembre 1944, plus de cinq mois après le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie et trois mois après celui en Provence du 15 août 1944, débute la libération de l'Alsace.

Au sud, dans la deuxième quinzaine de septembre 1944, la 1^{ère} armée française de De Lattre de Tassigny atteint les Vosges et la trouée de Belfort, où la 19^{ème} armée allemande du général Wiese s'est retranchée.

Le 19 novembre 1944, le premier village alsacien, Seppois, est libéré et le Rhin est atteint à Rosenau. La première armée française déferle sur les routes et libère Mulhouse le 21 novembre 1944.

Au nord, la 2^{ème} Division Blindée de Leclerc, qui fait partie de la 7^{ème} armée US commandée par le général Patch, libère Saverne le 22 novembre et entre dans Strasbourg le 23.

Mais les différents villages de notre vallée ne seront libérés qu'entre le 25 et le 29 novembre.

A partir du 23 novembre, des troupes, venues principalement du Territoire de Belfort, franchissent la ligne de crête. La bataille pour le contrôle du Ballon d'Alsace débute. Le sommet est conquis le 24 novembre.

La progression vers le bas peut démarrer. Sewen est libérée le 25 novembre. Ces troupes progressent dans la vallée, rencontrant de nombreuses résistances. D'autres troupes venues de Rougemont progressent vers Masevaux, d'autres renforts avancent à partir de Lachapelle vers Lauw, Sentheim et Guewenheim. Des combats ont lieu sur Masevaux où les troupes alliés subissent de lourdes pertes. Masevaux est définitivement libérée le 28 novembre.

Sentheim est libérée le 29 novembre. Lors de leur retraite, les Allemands feront sauter le pont des Vignes.

La rue du 29 Novembre rappelle cette date importante de la vie du village.

Le vendredi 29 novembre 2024 marquera donc le quatre-vingtième anniversaire de cette libération.

De nombreux soldats ont perdu leur vie dans les combats dans notre vallée et sur le chemin vers Thann. La libération de l'Alsace était une nouvelle étape, mais il faudra encore 6 mois de combats, et de nombreuses pertes humaines, avant la signature de l'Armistice, le 8 mai 45.

Ces nombreuses vies anéanties et la détresse de leurs familles méritaient le rappel de ces événements inscrits à jamais dans l'histoire de notre vallée, de celle de l'Alsace et de la France.

Autre date, autre guerre ! Comme de tradition, nous célébrerons l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, le lundi 11 novembre au matin, pour nous souvenir et pour inscrire notre vie d'aujourd'hui dans une histoire commune, celle de la France et de nos aïeux qui ont donné leur vie pour notre liberté au début du vingtième siècle.

Ce 11 novembre 1918 marque aussi le retour de l'Alsace à l'intérieur des frontières françaises, tournant ainsi la page de 47 années (1871 à 1918) sous administration allemande au sein de l'Empire allemand.

Une messe sera célébrée à 8h45 par M. le Curé Jan Koster.

La cérémonie au monument aux morts aura lieu à 9h45. Elle sera rehaussée par la participation de la Musique de Guewenheim et par la chorale des élèves de l'école élémentaire.

À la sortie de la messe et sur le perron de l'église, **une quête sera organisée au profit du Souvenir Français** qui s'est donné pour mission de veiller sur les tombes des soldats morts pour la France et cela sur les 5 continents.

J'ai l'honneur de vous inviter, avec mes Adjoints et avec le Conseil Municipal, à cette manifestation patriotique, à l'issue de laquelle un vin d'honneur sera servi dans la salle de jeux de l'école maternelle.

À bientôt !

Bernard HIRTH

Pompiers :	18 depuis un fixe, 112 depuis un portable
Mairie :	03 89 82 52 03
Ecole Élémentaire :	03 89 82 53 96
Ecole Maternelle :	03 89 82 87 17
Presbytère :	03 89 82 52 74
Brigade Verte :	03 89 74 84 04

Site internet : www.sentheim.fr
Courriel : mairie@sentheim.fr
La Mairie utilise PanneauPocket



Bulletin élaboré par le comité consultatif communication.

Impression : Doller Graphiques - Masevaux

Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

Si vous voulez faire paraître un article dans Sentheim Infos (annonce d'une manifestation, description de votre association), veuillez l'envoyer par courriel à mairie@sentheim.fr (date limite d'envoi : le 20 du mois).

Retrouvez vos «Sentheim Infos» en couleurs sur le site internet / Vie communale / Publication

ANNIVERSAIRES DES AÎNÉS DE SENTHEIM

Félicitations pour ceux qui fêtent leur anniversaire (consentement recueilli auprès des personnes).

En novembre 2024

87 ans : Marie-Thérèse KUBLER, le 3,
86 ans : Christiane HAFFNER née WALGENWITZ, le 18,
82 ans : Liliane HUBER, le 23.



Nous vous rappelons que seules les personnes qui nous ont donné l'autorisation de diffuser leur anniversaire, paraissent dans cette rubrique.

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

En raison de contraintes diverses, le Conseil Municipal a décidé d'organiser le repas des aînés le dimanche 5 janvier 2025, à la salle de l'AMOS. L'accueil se fera à partir de 11h30.

Très rapidement, vous serez destinataires d'un courrier d'invitation et d'inscription.

LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 – COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Comme de tradition, nous célébrerons l'Armistice, le 11 novembre au matin, pour nous souvenir et pour inscrire notre vie d'aujourd'hui dans une histoire commune, celle de la France et de nos aïeux qui ont donné leur vie pour notre liberté au début du vingtième siècle.

J'ai l'honneur de vous inviter à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

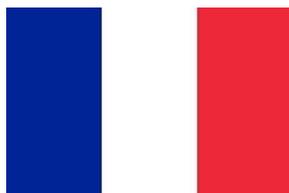
Une messe sera célébrée, à 8 heures 45, en l'honneur de tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels, et des victimes civiles.

La cérémonie au monument aux morts aura lieu à 9 heures 30.

Elle sera rehaussée par la présence des élèves de l'école élémentaire qui chanteront l'hymne national et par la musique Sainte Cécile de Guewenheim.

Une quête, au profit du « Souvenir Français », sera organisée à la sortie de l'église.

Puis, l'assemblée sera conviée au vin d'honneur offert par la commune à l'école maternelle.



Le Maire

CALENDRIER DES POMPIERS 2025



Les pompiers de Sentheim, auront le plaisir de vous proposer leur calendrier 2025, dès le 23 novembre 2024.

Ils passeront en porte-à-porte à votre domicile.

Merci de leur réserver un bon accueil.



BILAN DES ANIMATIONS ÉTÉ 2024

Durant la période estivale, plusieurs associations se sont proposées pour encadrer des activités d'été, notamment Sentheim Animations, l'Association des Parents d'Élèves de Sentheim, le Cercle d'Échecs, le Tennis Club de Sentheim, La Maison de la Terre et l'Association des Cyclos de la Doller.

Au total, environ 126 enfants, de Sentheim et de la vallée ont participé aux différentes activités proposées, durant les vacances d'été.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour animer ces activités.



Sandrine SPERISSEN



COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE 2024



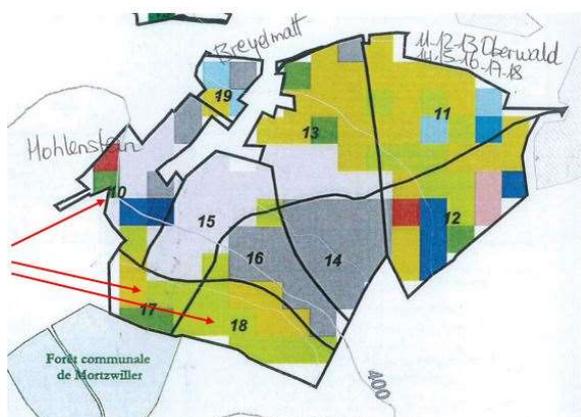
Comme chaque année, une collecte nationale est organisée par la Banque Alimentaire du 22 au 24 novembre 2024. Les personnes souhaitant y participer pourront déposer leurs dons au secrétariat de la mairie, le jeudi 21 novembre de 9h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi 22 novembre de 9h à 12h.

Un caddie sera aussi mis à votre disposition dans votre PROXI, durant la semaine de la collecte, aux heures d'ouverture du magasin.

Nous vous remercions pour votre participation.

Violette MAHLER

VENTE DE LOTS DE BOIS 2025



Les fonds de coupe 2025 sont en préparation. Afin de pouvoir proposer des lots en nombre suffisant, vous avez la possibilité de nous faire parvenir, le talon-réponse, ci-dessous, bien renseigné, en le déposant à la mairie ou en l'envoyant par courriel (mairie@sentheim.fr), pour le 30 novembre 2024, au plus tard.

Les lots feront l'objet d'une attribution par tirage au sort.

Les lots seront localisés sur les parcelles 10, 17 et 18.

Nous vous rappelons également quelques principes de base.

Exploitation propre des parcelles.

Attribution des lots pour l'usage personnel.

Extraction du bois ne peut faire l'objet d'un commerce.

La vente aura lieu au mois de février 2025.

Un courrier d'invitation sera envoyé.

La Municipalité

TALON À RETOURNER EN MAIRIE POUR LE 30 NOVEMBRE 2024.

COMMUNE DE SENTHEIM - VENTE DES FONDS DE COUPE 2024/2025

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Souhaite acquérir ____ lot(s) de 10 stères (maximum 2 lots par acquéreur) lors de la vente des fonds de coupe 2024/2025.

A Sentheim, le

Signature :



MARCHÉ DE NOËL À SENTHEIM
Samedi 7 décembre de 13h à 20h
Dimanche 8 décembre de 10h à 18h

Rejoignez-nous pour un moment magique au cœur de SENTHEIM, où l'esprit de Noël prend vie !

 **Rencontrez le Père Noël**

Sur la place de l'Église, venez à la rencontre du Père Noël pour une expérience inoubliable dans notre village illuminé !

 **Découvrez**

- Les chalets de Noël : débordants de produits locaux
- Ambiance féerique : décorations de Noël et illuminations magiques
- Orgue de barbarie : pour une touche de charme ancien
- Créations artisanales : bijoux, décorations, et plus encore

 **Dégustez**

- Boissons chaudes pour vous réchauffer
- Délices gourmands : tartes, gâteaux, chocolats...
- Repas convivial à la Taverne du Père Noël

Ho ho ho!



 **Vibrez au rythme**

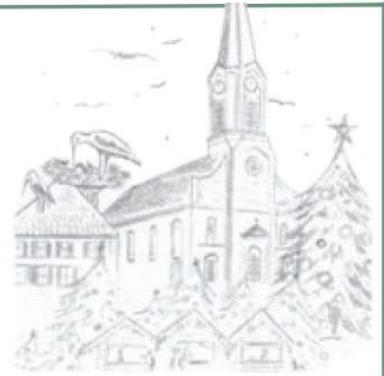
- Concert de la chorale Sainte Cécile : dimanche à 16h à l'Église
- Spectacles de danse qui émerveilleront petits et grands

 **Pour les enfants**

Un espace dédié avec des activités ludiques et des rencontres avec le Père Noël :

- Ateliers de bricolage
- Contes de Noël
- Et bien d'autres surprises !

Nous avons hâte de vous accueillir et de célébrer cette période festive ensemble !



Fiche d'inscription Marché de Noël Sentheim 2024

Samedi 7 décembre 13 h 00 à 20 h 00

Dimanche 8 décembre 10 h 00 à 18 h 00

A retourner avant le 24 novembre - Sous réserve de disponibilités



Nom & Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nature des produits proposés à la vente : (Seuls les produits artisanaux, du terroir sont acceptés)

Emplacement :

Salle intérieure ou chapiteaux (merci d'entourer votre préférence)

Les emplacements seront attribués selon l'ordre d'inscription

1 table + 1 grille 20 €

2 tables + 2 grilles 40 €

Chalet place de l'église :

Sous réserve de disponibilité

60 €

*Avant toute inscription merci de prendre connaissance des conditions page suivante
Paiement indispensable pour assurer la réservation

Chèque à l'ordre de Sentheim Animations

Retour de la fiche d'inscription :

2 rue des Charbonniers 68780 SENTHEIM

Pour tous renseignements : 06 87 81 92 26

Ou sentheim.animations@gmail.com



Sentheim Animations





CONDITIONS MARCHÉ DE NOËL

Sentheim, le 03 octobre 2024

Le marché de Noël se tiendra le samedi 7 décembre de 13 h 00 à 20 h 00 & le dimanche 8 décembre de 10 h 00 à 18 h 00.

Toute inscription est pour le week-end complet. Elle comprend une boisson + collation.

Mise en place des stands : samedi 7 à partir de 10 h 00.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires.

Rangement obligatoire le dimanche soir.

L'utilisation de lumières halogènes, grandes consommatrices d'électricité, devra être réduite au strict nécessaire. L'exposant devra prévoir des rallonges et blocs multiprises, si nécessaire.

Pour les chalets les chauffages sont interdits.

Les chalets devront être rangés le soir, ils ne sont pas fermés et non surveillés.

Par mesure d'hygiène, les animaux ne sont pas admis sur les stands. De même, il est demandé aux exposants de laisser l'emplacement propre à l'issue du marché.

Les membres de l'organisation se réservent le droit de refuser un exposant, si la nature de son exposition ne correspond pas à l'objet du marché de Noël.

L'association Sentheim Animations décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation pendant le marché. La salle est fermée durant la nuit mais non surveillée.

Annick EHRET

Secrétaire Sentheim Animations

CHAMPIONNAT « FÉMININES - SÉNIORS DE PLUS DE 35 ANS »

L'équipe féminine « séniors plus de 35 ans » du Tennis Club de Sentheim, composée par ordre de classement de :

Amandine KLIPFEL 15/3 – Karine FARNY 30/1 – Laurence ROESCH 30/1

Stéphanie MOUGEL 30/2 et Ludivine PAKULIC 40. est sacrée **championne du Haut-Rhin en division 3.**

Lors des rencontres de poule, les filles du Tennis Club de Sentheim ont fini 1^{ères} de leur poule en battant :

- le TC Guebwiller sur le score de 4 à 1,
- le TC Issenheim 3 4 à 1,
- le TC Brunstatt 2 5 à 0,
- le TC Illberg 3 5 à 0,
- le TC Staffelfelden 5 à 0.

Félicitations à elles !

Lors des phases finales, l'équipe s'est déplacée à l'ASPTT de Colmar pour disputer la demi-finale. **Rencontre gagnée 5 à 0.**

La finale départementale s'est déroulée dimanche 20 octobre contre l'équipe du TC Kembs chez eux. Ce fut un match à suspense, jusqu'au dernier point du super TIEBREAK du double décisif gagné 12 à 10.

Toutes nos félicitations à nos joueuses de SENTHEIM, qui malgré le manque de structure pour s'entraîner en cas de mauvais temps et en hiver, sont parvenues à battre des joueuses de grands clubs de la région.

Bravo à Amandine, Karine, Laurence, Stéphanie et Ludivine et bonne chance pour la suite de la compétition.

Pourquoi pas le titre de
championnes d'Alsace ?
Rencontre le 2 novembre prochain
contre le Tennis Club de Garnison
Strasbourg.



Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lauw-Sentheim-Guewenheim (S.I.A.L.S.G.) dispose d'un réseau principalement unitaire qui collecte une grande quantité d'eaux pluviales.

Ce réseau vieillissant, situé dans une vallée avec des nappes souterraines hautes, est fortement récepteur d'eaux claires parasites malgré les nombreux travaux de renouvellement entrepris par le syndicat ces 10 dernières années. Ces eaux saturant ce réseau provoquant la surverse des bassins d'orages installés dans l'agglomération d'assainissement. Ces ouvrages permettent de faire tampon lors des gros épisodes pluvieux.

En 2023, plus d'un million de m³ d'eau ont transité dans ce réseau. Mais la quantité d'eau facturée ne représentait que 162 000 m³.

En date du 20 décembre 2022, un arrêté préfectoral portant mise en demeure a été adressé au S.I.A.L.S.G. pour faire cesser les rejets en temps sec dans le milieu naturel avant le 31 décembre 2024 ainsi que pour mettre en conformité le système de collecte par temps de pluie avant fin 2028.

Le syndicat risque des sanctions financières et des poursuites pénales s'il ne respecte pas les délais indiqués dans cet arrêté.

Dès le premier semestre 2023, le S.I.A.L.S.G. a entamé de nombreuses études pour définir des programmes de travaux visant à atteindre les conformités attendues. Une première tranche d'actions et de travaux a été engagée dès le début de l'année 2024. Ainsi, le Filtre Planté de Roseaux située à Sentheim est optimisé. De nouvelles pompes ont été mises en place à la station de Guewenheim pour augmenter son débit nominal. De nouveaux appareillages ont été installés pour fiabiliser l'autosurveillance et la première tranche des travaux de mise en séparatif du réseau à Lauw a démarré. **Au total, le syndicat a programmé de mettre en séparatif 1,4 km sur cette commune en trois tranches pour un montant s'approchant de 3 millions d'euros TTC.**

Pour faire face à ces dépenses et aux dépenses de mise en conformité à venir dans les trois communes et bien que l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse accorde des aides, le syndicat est contraint d'augmenter la part variable de la redevance d'assainissement de 50 centimes par m³ à partir de la facturation du 1^{er} semestre 2025.

Aujourd'hui, le syndicat met tout en œuvre pour respecter les exigences règlementaires. Cependant, il ne pourra pas y parvenir sans la participation de tous les acteurs raccordés sur ce réseau. Ainsi, il est attendu que les eaux de pluie soient, autant que possible, déconnectées du réseau d'assainissement. Pour la déconnexion des gouttières, les techniques d'infiltration à la parcelle sont nombreuses. Les eaux pluviales des gouttières peuvent également être associées à un système de stockage en fonction de la configuration du terrain.

Nous allons œuvrer pour pouvoir vous accompagner financièrement dans tous vos projets de déconnection.

En effectuant ces travaux, vous contribuerez également à la protection de l'environnement et à la gestion durable de la ressource.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lauw-Sentheim-Guewenheim



Atelier Halloween



Merci aux enfants
et aux bénévoles !!

LETTRÉ AU PÈRE-NOËL

Cher Papa-Noël !!



Je m'appelle _____ et j'ai _____ ans.

Cette année j'ai été : très sage sage moins sage que l'année dernière.

Pour Noël cette année, j'aimerais trouver au pied de mon sapin :

J'habite au _____

N'oublie pas de boire ton verre de lait et prends tes gâteaux avant de repartir.

Merci beaucoup Papa-Noël, je te fais de gros bisous.



Signé : _____

COLORIAGE – COLORIS LA CHAUSSETTE SUIVANT TON IMAGINATION ET LE PLUS BEAU DESSIN SERA AFFICHÉ À LA PORTE DE LA MAIRIE !



14 La biodiversité est en péril à cause des chasseurs.

FAUX


Le monde de la chasse **protège** la biodiversité en veillant à la bonne gestion des espèces par un prélèvement équilibré conforme à la biologie des espèces, en **plantant** des milliers d'arbres chaque année **gratuitement** notamment sur les parcelles agricoles et dans les communes avec le soutien financier de l'OFB, en implantant de nombreux aménagements pour la petite faune anéantie entre autres par la monoculture céréalière.

La Fédération demande depuis des années que des **aménagements** soient faits en forêt afin de permettre aux cervidés de ne pas s'attaquer aux repousses d'arbres. La Fédération demande également depuis des années la **quiétude** pour les animaux afin que le stress ne les pousse pas à abrutir les arbres.



Faut-il rappeler que le grand tétras a fortement régressé à partir des années 70 en raison du changement radical de sylviculture et de l'hyper fréquentation du massif vosgien, été comme hiver, entraînant un dérangement permanent ? L'ONF octroyait même dans les Vosges des primes de destruction du tétras, jusqu'en 1971 au motif qu'il consommait les bourgeons terminaux des sapins pectinés. La chasse du tétras est suspendue dans le Haut-Rhin depuis 1972, ce qui n'a pas enrayer sa régression. Aujourd'hui son habitat n'existe quasiment plus.

LES PERMANENCES DES ÉLUS



1 au 3 novembre 2024 :	Violette MAHLER	06 62 04 88 61
9 au 11 novembre 2024 :	Serge JAEG	06 08 30 08 82
16 au 17 novembre 2024 :	Gérard STOECKLIN	07 80 37 50 73
23 au 24 novembre 2024 :	Sandrine SPERISSEN	06 75 43 42 42
30 au 1 ^{er} décembre 2024 :	Bernard HIRTH	06 31 58 80 82

Ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h - mardi et jeudi : de 15h à 18h.

VOTRE AGENDA

- du 28 oct. au 2 nov. 2024 : Quête de la Toussaint du Souvenir Français – à l'entrée du cimetière,
- 11 novembre 2024 : Commémoration de l'armistice – Messe à 8h45 – Cérémonie à 9h30,
- du 18 nov. au 24 nov. 2024 : Collecte de la Banque Alimentaire,
- du 7 déc. au 8 déc. 2024 : Marché de Noël, organisé par Sentheim Animations.
- du 7 déc. au 8 déc. 2024 : Train de Noël – plus d'informations sur le site <https://www.train-doller.org/trains/train-de-noel/>

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS DE TRI EN PORTE-À-PORTE

Ordures ménagères et sacs de tri sont collectés un mercredi sur deux, les semaines paires.

Semaine 46	Mercredi 13 novembre 2024	Semaine 48	Mercredi 27 novembre 2024
------------	---------------------------	------------	---------------------------

Pour tous vos réapprovisionnements en sacs de tri, veuillez vous présenter au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture, munis de votre badge (Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h – mardi et jeudi de 15h à 18h).

Votre badge d'accès est à présenter à la déchetterie d'Etueffont, à la déchetterie mobile et en Mairie.

Si vous n'avez pas de badge, récupérez-le au SMICTOM à Rougemont-le-Château.